

CAP METIERS DE LA MODE - VETEMENT FLOU

Formation en 10 mois

PUBLIC VISÉ

Tout public actif.
Etre de nationalité
Française,
ressortissant de
l'Union Européenne
ou étranger en
situation régulière
de séjour

PRÉREQUIS

Toute personne ayant déjà un diplôme
de l'Éducation Nationale (CAP, BEP,
Baccalauréat, etc.), autre que le Brevet
des Collèges.
Certaines personnes ne possédant pas
le diplôme indiqué ci-dessus pourront
être admises, à titre exceptionnel, après
étude de leur candidature. Elles sont
cependant averties qu'aucun cours
d'enseignement général n'est prévu
dans l'action de formation CAP Métiers
de la mode - vêtements flou en 400
heures.

DURÉE DE LA FORMATION

400 heures en centre de formation et
420 heures en entreprise. Pour que la
formation puisse débiter le nombre
de stagiaires inscrits doit être
compris entre 8 et 16 personnes par
session.

ATTENTION : s'agissant d'une
formation accélérée, l'AREP ne
dispense que les enseignements
professionnels.

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Dossier de candidature à compléter, entretient de positionnement dans un délais de 20 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées. Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours.

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

L'obtention du diplôme permet de travailler en atelier de retouche, en entreprise artisanale ou industrielle. La poursuite d'études peut s'orienter vers une Mention Complémentaire de niveau 4, un bac pro métiers de la Mode ou métiers du Cuir, ou un BP couture flou.

DIPLÔME

Diplôme du ministère de l'Education Nationale de niveau 3

DATES D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31/08/2026 pour un début de formation en septembre 2026

MEMBRE DU RÉSEAU



RNCP37245 - CAP - Métiers de la mode vêtement flou - France
Compétences (francecompetences.fr)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37245/>
Certificateur : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE
LA JEUNESSE Date d'enregistrement certification 28/04/2011
Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2026

CONTACT

AREP - 6, Rue du Maréchal Joffre -
59120 Loos arep-ufa@isv-ndsc.fr -
www.isv-ndsc.fr Tél : 03.20.07.31.32

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation s'organise en présentiel au cœur des lycées, encadrée par une équipe de formateurs école directe, composée de professionnels métier et d'enseignants. Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur notre Intranet. Les modalités d'évaluation sont à chaque fin d'enseignement, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme du ministère de l'Education Nationale de niveau 3. En cas de non réussite à l'examen les bénéficiaires pourront garder le bénéfice des notes obtenues durant 5 ans. Pour les personnes présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. Absence de passerelle.

PLATEAUX TECHNIQUES ET ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le centre de formation est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap. Référente handicap du centre : Madame Loridant (personne ressource relais handicap).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Exploitation de données esthétiques et techniques,**
- **Arts appliqués**
- **Histoire de la mode**
- **Technologie du textile et du matériel,**
- **Fabrication de tout ou partie d'un vêtement,**
- **Prévention santé environnement professionnel.**

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 5100 TTC euros pour 400 heures de formation, hors coût du matériel indispensable. La formation peut être réglée en une ou plusieurs fois. Lors de la pré-inscription, les frais de dossier s'élèvent à 35 Euros, non déductibles au coût de la formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le titulaire de ce diplôme est un opérateur intervenant dans la réalisation de produits textiles. Il travaille selon la technique du «flou» afin de réaliser des vêtements souples et déstructurés, par opposition à la réalisation tailleur. Cet ouvrier qualifié exerce dans des grandes entreprises, des PME ou des entreprises artisanales qui ont une activité dans le prêt-à-porter, le moyen et haut de gamme. Son activité principale consiste à fabriquer tout ou partie d'un produit (coupe, assemblage, repassage, finition). Il décode des données techniques pour la réalisation d'un vêtement (patrons, plans de coupe). Il organise le poste de travail pour le piquage ou la finition. Il assure une maintenance simple du matériel. Il contrôle la réalisation du produit fini : www.onisep.fr

100 %

Taux de réussite aux examens
2025/2026

50 %

Taux d'insertion professionnelle
2025/2026

50 %

Taux de poursuite d'études
2025/2026